

Annexe 1 - ODR de Nassogne - Diagnostic partagé validé par la CLDR lors des séances du 04 et 24/06/2019

Code de lecture

Normal : P1 – analyse socio-économique

Italique : P2 – consultations citoyennes

Gras : Contenu commun aux deux parties précédentes

Souligné : apports de la CLDR en séance du 4 et 24 juin 2019

Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR

Souhait émis par la population

Groupe 1

Groupe 2

Groupe 3

Note de lecture

Le diagnostic partagé est une étape indispensable dans l'élaboration du PCDR – Programme de Développement Rural. Il reprend les éléments principaux de l'analyse socio-économique de Nassogne, croisés avec la vision des citoyens, leurs avis et ressentis du territoire qu'ils habitent. Le diagnostic partagé permet ensuite de mettre en évidence des enjeux de développement pour la Commune de Nassogne, qui feront l'objet de projets à concrétiser.

Le travail de la CLDR a été de préciser et compléter les constats (points positifs et points négatifs), puis de dégager des pistes de réflexions pour chacune des thématiques reprises dans le tableau ci-dessous. L'étape suivante sera de mener une réflexion plus approfondie pour les thématiques qui le demandent, par le biais de rencontres appelées « Groupes de Travail ». Le document actuel du diagnostic partagé est donc un document de travail, amené à évoluer par l'apport d'éventuelles nuances émises lors des « Groupes de Travail ».

| TRAVAILLER, CONSOMMER, ENTREPRENDRE A NASSOGNE | | |
|---|--|---|
| Entreprises et économie | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Structure économique diversifiée avec la présence de secteurs spécifiques (santé humaine et action sociale / professions libérales / économie sociale)</p> <p>☺ Augmentation globale du nombre d'indépendants</p> <p>☺ <i>Bonne accessibilité du territoire</i></p> <p>☺ <i>Absence d'industrie polluante</i></p> <p>☺ <i>Existence de formations (anglais, informatique, etc.)</i></p> | <p>⊗ Ratio d'emploi intérieur relativement faible avec une stagnation du nombre d'emplois salariés</p> <p>☺ Des secteurs en difficulté ou sous représentés (hébergement et restauration / construction / tertiaire marchand)</p> <p>☺ Diminution du nombre d'indépendants à titre principal</p> <p>⊗ Seule commune de la micro-région ne disposant pas de parc d'activités économiques</p> <p>☺ Pas d'Agence de Développement Local ni de Maison de l'Emploi</p> <p>☺ <i>Absence de formations professionnalisantes</i></p> <p>☺ <i>Absence de listing clair et d'outil de promotion</i></p> | <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A part un éventuel soutien de promotion pour les entreprises existantes, cet axe n'est pas prioritaire. - Il faudrait identifier dans les rubriques suivantes quels secteurs seraient porteurs d'emploi et investiguer du côté du non marchands et des services aux personnes. Il faut également définir quel type d'emploi on veut développer sur la commune (de qualité et innovant idéalement). - Comment maintenir la main d'œuvre locale ? - La commune a-t-elle une marge de manœuvre pour aider les employés qui travaillent à l'extérieur à travailler depuis chez eux ? - On note une augmentation du nombre d'indépendants complémentaires : quel volume cela représente-t-il ? Dans quel secteur ? Est-ce par passion ou par nécessité de cumuler plusieurs emplois ? Cela cache-t-il de la précarité ? Ont-ils besoin d'aide (administrative) pour devenir indépendant à temps plein ? <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il serait intéressant de mener une réflexion sur la valorisation du secteur primaire : entre autre le bois. Pourquoi ne pas produire nous-mêmes les plaquettes qui alimentent le réseau de chaleur quand nous possédons une réserve forestière conséquente ? - En termes de nouveaux emplois sur la commune, la Maison médicale qui sera prochainement fonctionnelle offrira de nouveaux postes. - La visibilité des indépendants pourrait passer par le site communal ? Ou un site global reprenant les différents services et coordonnées des indépendants sur le territoire. <p>Groupe 3 :</p> <p><u>Enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer l'emploi local salarié et indépendant - Garder le caractère rural et promouvoir un développement intégré (orientation vers de plus petites unités et promotion des artisans et des producteurs locaux) - Accompagner les indépendants et les entreprises |
| Commerces | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Présence de commerces de proximité à Nassogne, à Forrières et à Bande.</p> <p>☺ Présence de commerces ambulants (légumes, poissons, frites, pizza, boulanger mais pas dans tous les villages)</p> | <p>⊗ Activités commerciales en déclin sur Forrières</p> <p>⊗ Commerces quasi inexistant sur les autres villages</p> <p>☺ <i>Manque de signalisation et de visibilité des commerces</i></p> | <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <p><i>Trouver la voie d'une économie locale et durable : encourager les commerces de proximité dans les villages (maintenir ce qui existe en priorité)</i></p> <p><i>Souhait émis par la population : soutenir l'existant, attirer des nouveaux</i></p> <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faut-il soutenir les commerces ambulants comme réponse au manque dans certains villages ou est-ce une concurrence pour les commerces restants ? Ne pourrait-on pas les interroger sur leur souhait ou non de se développer et passer dans tous les villages ? (rem : selon certains, trop d'entités sont des villages d'ortoirs, ce n'est donc pas rentable). Paient-ils leur « stationnement » ou non, auquel cas, font-ils ce choix pour ne pas avoir à louer de bâtiment. Ne pourraient-ils pas venir au marché de Forrières. - Il est primordial de sauver les commerces et Horeca utiles à la population (en particulier aux aînés) mais aussi aux touristes. A voir quels pourraient être les incitants ou les alternatives envisageables pour maintenir une activité commerciale de proximité ? |

| | | |
|---|---|---|
| | | <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le domaine du commerce n'est pas évident à travailler car cela relève essentiellement du secteur privé. La Commune pourrait réfléchir à la mise à disposition de locaux, par exemple, s'il y avait des demandes de privés qui souhaiteraient s'installer. Le rôle de l'administration communale reste délicat dans ce secteur. - Les discussions avec les ADL des communes voisines pourraient reprendre, en vue d'un partenariat ou d'un appui. <p>Groupe 3 :</p> <p><u>Enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une activité commerciale locale (mise en place d'incitants et en visant la complémentarité et la qualité) |
| Produits locaux et éco-consommation | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Existence de plusieurs producteurs locaux et de transformateurs</p> <p>☺ Succès des marchés du terroir</p> <p>☺ <i>Fort intérêt de la population pour les circuits courts, l'éco-consommation, le homemad, le zéro déchets...</i></p> | <p>☹ <i>Absence de lieux couverts pour la vente des produits locaux</i></p> <p>☹ <i>Manque de visibilité des artisans et des producteurs</i></p> <p><i>Pas de produits locaux pour les repas à domicile ou cantine scolaire</i></p> | <p>👉 Thème coup de cœur de la population : circuit court et consommation alternative</p> <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <p><i>Trouver la voie d'une économie locale et durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager le circuit court, favoriser l'émergence de produits locaux et soutenir les petits producteurs - S'inscrire dans la dynamique zéro déchet <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet axe est vraiment prioritaire au vue de l'engouement de la population et du potentiel. Toutefois, si l'envie des citoyens est de consommer local, de s'inscrire dans une démarche zéro déchets... la mise en pratique reste souvent plus difficile. Comment les inciter à sauter le pas ? Que sont-ils prêts à faire ? → Il faut identifier la demande plus précisément des consommateurs (coût, temps à y consacrer, produits cibles...) mais aussi des producteurs (sont-ils demandeurs de nouveaux marchés, quels sont leurs freins ?...). - Les producteurs seraient-ils prêts à se regrouper en réseaux de distribution (sous quelle forme : un lieu commun avec une tournante pour la vente, vendre les produits des uns des autres chez eux,). Rem : Frigo à œufs de Forrières fonctionne bien. Un réseau solidaire est-il utopique (un commerce ambulancier conduit par des bénévoles avec l'aide de la commune...) ? - Y a-t-il un intérêt des agriculteurs de se diversifier par la transformation de leur production? <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Commune pourrait jouer le « rôle » d'une ADL et faire la promotion des produits locaux présents sur son territoire : encadrer les producteurs, les aider à se « vendre », organiser une coopérative et encourager les circuits courts (frilosité de certains producteurs), ... - Le groupe rejoint la proposition de l'ancienne CLDR quant à la mise en place d'une économie locale et durable, c'est prioritaire ! - Certaines communes ont mené un projet pilote de « commune zéro déchet », dont Nassogne pourrait s'inspirer. <p>Groupe 3</p> <p><u>Diagnostic</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nuancer le succès des marchés du terroir (convivialité mais finalement peu d'impacts sur les producteurs locaux) <p><u>Enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les artisans et les producteurs locaux (promotion active, dynamique et large) - <i>Pour le groupe, l'éco-consommation n'est pas un axe de développement même si cela doit être pris en compte dans les différentes démarches entreprises. Il s'agit plus d'initiatives privées.</i> |
| Agriculture | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Agriculture encore bien présente sur le territoire communal (maintien de la surface agricole et diminution contenue du nombre d'exploitations)</p> <p>☺ Initiatives en matière de diversification agricole</p> <p>☺ <i>Quelques exploitations de petite taille et des agriculteurs respectueux de l'environnement à soutenir</i></p> <p>☺ <u>Mise en place d'une commission agricole</u></p> | <p>☹ Agriculture fortement traditionnelle avec une précarité au niveau de la main d'œuvre</p> <p>☹ <i>Développement conséquent des élevages semi-industriels</i></p> <p>☹ <i>Législations parfois peu respectées</i></p> | <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <p><i>Trouver la voie d'une économie locale et durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver une agriculture familiale (éviter les élevages industriels qui cadrent mal avec les ambitions écologiques de la commune) - Encourager le circuit court, favoriser l'émergence de produits locaux et soutenir les petits producteurs <p>Souhait émis par la population : freiner le développement des exploitations semi-industriel</p> <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'agriculture est une question épineuse car c'est un secteur en crise et qui a dû mal à sortir de l'agriculture traditionnelle (certains jeunes agriculteurs héritent d'exploitations avec des dettes). La tentation est grande pour eux de se diriger vers l'élevage semi-industriel qui donne un meilleur rendement (les banques poussent à cela d'ailleurs), voire, même de devenir de simples gestionnaires pour de grosses firmes. Mais la population ne souhaite pas voir se développer davantage d'élevages semi-industriels (poulaillers en particulier) qui créent peu d'emplois, nuisent à l'image de marque de la commune et créent des nuisances pour les |

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>riverains... → Comment la commune va se positionner à l'avenir ? Quelle marge de manœuvre a-t-elle ? Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la commune qui délivrent les permis mais quand ils sont de classe 2 c'est le fonctionnaire délégué et de classe A, ils relèvent du Ministre. → Faut-il sensibiliser plus haut ? Faut-il mieux informer la population... ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - N.B. : Nassogne souffre de pénurie d'eau (ex : juin 2018 à mars 2019 !) or les poulaillers sont très gourmands en eau (500m³/jour/exploitation. Or il y a 10 sites). Certaines exploitations ont creusé leur propre puits mais pompent alors dans les nappes phréatiques. Et ce sans parler de la pollution des nappes par les effluents d'élevage... Cette situation renforce la frustration des habitants. - Les agriculteurs ont-ils des contacts entre eux ? Sont-ils solidaires ? Certains coopèrent (ex. pour des bandes fleuries) ? - Ont-ils un intérêt pour la diversification (du genre transformation de la production, vente directe...) ? <p>→ Une commission agricole vient d'être mise en place. La priorité est de la rencontrer pour voir les souhaits, besoins et liens possibles avec l'ODR. Il faut également intégrer les réflexions du Festivals « terre nourricière ».</p> <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe rejoint la réflexion du thème précédent et souhaite que la commune encourage la promotion des produits locaux présents sur son territoire : encadrer les producteurs, les aider à se « vendre », organiser une coopérative et encourager les circuits courts (frilosité de certains producteurs), ... Une première étape serait de rassembler les producteurs et agriculteurs afin de pouvoir entendre leurs besoins et souhaits, et aviser de quelle manière adéquate l'ODR pourrait agir dans ce domaine et apporter un soutien aux producteurs. - Une halle va voir le jour prochainement à Forrières pour permettre aux producteurs de s'installer facilement les jours de marché. <p>Groupe 3 <u>Enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une activité agricole intégrée - Promouvoir une autre agriculture et la diversification agricole - Pour le groupe, ces enjeux sont plus du ressort d'initiatives privées |
|--|--|--|

Forêt

| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ☺ Forêt occupant une surface importante et jouant un rôle multifonctionnel (notamment touristique) ☺ Importance des revenus forestiers dans les rentrées financières de la commune ☺ Adhésion à la charte PEFC ☺ Recours au bois-énergie pour le chauffage des bâtiments publics ☺ Commission Consultative Locale de la Gestion de la Forêt et plan d'aménagement forestier approuvé ☺ Arboretum de Forrières | <ul style="list-style-type: none"> ☹ Déficit historique dans la régénération du hêtre et du chêne ☹ Problématique de la surdensité de gibiers mettant à mal la certification PEFC ☹ Filière bois peu développée ☹ Impact paysager des résineux et des mises à blanc | <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les évolutions à apporter pour répondre aux enjeux de demain ? Quelle plantation à l'avenir au vu des scolytes et du réchauffement climatique ? - Une filière bois semble compliquée. Il reste une petite scierie qui ne travaille que le chêne pour des meubles de qualité (on oublie la fourniture pour une maison ossature bois par exemple). <p>→ La Commission forêt mène des réflexions sur ces thèmes. Il faut l'associer à l'élaboration du PCDR.</p> <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'arboretum de Forrières mériterait une remise en valeur, avec un accès facilité. - Les réseaux de chaleur de la commune sont alimentés par du bois non communal. Il faudrait pouvoir valoriser les ressources communales et créer les plaquettes nécessaires au réseau de chaleur sur le territoire-même, et développer une véritable filière-bois. - Concernant la régénération du hêtre et du chêne, il serait intéressant d'informer les propriétaires forestiers privés des essences adéquates à planter. Il existe une cellule d'appui aux petits propriétaires forestiers qu'il serait intéressant de contacter. - De manière générale, quelle autonomie énergétique dispose la commune ? En éolien, en bois, en nucléaire ? Serait-il possible de développer de la production d'énergie hydraulique ? Des installations peuvent être implantées sur des chutes d'eau de moins d'un mètre. <p>Groupe 3 <u>Enjeux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver le patrimoine forestier (en lien avec le tourisme) |

Tourisme

| Points positifs | Points négatifs | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ☺ Bonne localisation touristique avec proximité de différents pôles ☺ Tourisme intégré et diffus (vert) | <ul style="list-style-type: none"> ☹ Difficultés de positionnement entre Marche et Rochefort | <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR : Trouver la voie d'une économie locale et durable : inventer une nouvelle offre touristique en développant des loisirs éducatifs à intégrer dans le bassin de vie (ex : atelier au sein d'une entreprise, camping à la ferme, woofing), faire le lien avec la forêt et le géopark notamment.</p> |

| | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ☺ Structures de promotion touristique (Office du Tourisme et Maison du Tourisme) ☺ Nombreux hébergements touristiques, offre diversifiée et capacité d'accueil intéressante. <i>Gîtes de qualité</i> ☺ Des touristes restants sur le territoire (bonne durée de séjour) ☺ Existence de points de restauration et de producteurs locaux ☺ Réseau de promenades balisées fortement développé ☺ Organisation d'évènements ponctuels à destination des visiteurs (animations) ☺ Présence du géopark ☺ Présence de la Grande Forêt de Saint-Hubert | <ul style="list-style-type: none"> ☹ <i>Manque de dynamisme et horaires peu adaptés de l'Office du Tourisme (réflexion communale en cours)</i> ☹ Concentration de la capacité d'accueil dans les campings et certains villages ☹ Nombreux hébergements touristiques non reconnus (réflexion communale en cours) ☹ Un faible volume de nuitées au sein de la micro-région ☹ Peu de retombées économiques, notamment au niveau de l'emploi ☹ <i>Absence d'aire d'accueil pour mobilhome (il en existe une au Fourneau St-Michel)</i> | <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tourisme a Nassogne doit rester un tourisme diffus. Il s'agit davantage de consolider et de valoriser l'existant que de viser un développement ambitieux. L'usage des NTIC (géocaching, appli...) suggéré par les habitants est à creuser. - Selon les participants, les touristes en balade ou qui séjournent dans les gîtes consomment local (boulangerie, boucherie, spar...) et vont dans les quelques établissements HORECA de la commune. Le tourisme est donc important pour la survie du commerce local. <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le territoire de Nassogne doit rester un refuge face au tourisme de masse, et garder un tourisme diffus : <ul style="list-style-type: none"> ○ Miser sur des courts séjours/longs weekends ○ Rechercher des thèmes à proposer, des activités à thèmes en plus des balades classiques ○ Créer des liens entre les hébergements et les producteurs locaux ○ Orienter les touristes vers les producteurs locaux, en lien avec le SI <p>→ Il serait intéressant de pouvoir demander l'avis directement aux touristes, ou aux propriétaires d'hébergements touristiques.</p> <p>Groupe 3</p> <p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les acteurs/structures pour attirer et maintenir les touristes/visiteurs sur la commune - Entretenir l'existant et favoriser le tourisme « nature » |
|---|---|--|

→ 3 enjeux prioritaires pour l'axe « Travailler, consommer, entreprendre à Nassogne » :

Groupe 1 : Les priorités sont :

Le développement des circuits-courts et des initiatives d'éco-consommation (+ lien avec le monde agricole)

Le maintien des commerces de proximité en lien avec le tourisme

Créer des emplois de qualité basés sur les secteurs du service à la personne, de l'éco-consommation, dans le respect l'environnement

Groupe 2 : Les priorités sont doubles :

- La mise en valeur de l'agriculture et des producteurs locaux, et l'accompagnement des producteurs.

- Développer la filière bois en lien avec le réseau de chaleur et les ressources forestières du territoire, et de manière générale élargir la production d'énergie renouvelable.

Groupe 3 : Enjeux prioritaires

○ Maintenir et favoriser le commerce et les producteurs locaux

○ Favoriser les NTIC pour la promotion et la mise en valeur des artisans, des producteurs, etc.

○ Développer le lien entre tourisme et forêt

| 1. VIVRE A NASSOGNE | | |
|---|--|--|
| Démographie | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Croissance démographique relativement soutenue</p> <p>☺ Population relativement jeune et vieillissement relativement continu</p> <p>☺ Indicateurs socio-économiques (taux de demande d'emploi, revenu moyen par habitant, etc.) favorables</p> | <p>☹ Léger tassement de la croissance démographique ces dernières années et perspectives modérées (horizon 2035)</p> <p>☹ Perte de population pour les villages de Masbourg et Lesterny</p> <p>☹ Evolution des indicateurs démographiques à prendre en compte : augmentation des personnes isolées et des familles monoparentales, etc.</p> <p>☹ <i>Précarité dans certains villages (Forrières)</i></p> | <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - anticiper le vieillissement de la population - maintenir/attirer les jeunes sur la commune <p><i>Souhaits émis par la population : anticiper le vieillissement de la population, attirer les jeunes du cru et d'ailleurs</i></p> <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enjeu est d'anticiper le vieillissement de la population et attirer les jeunes sur le territoire si l'on veut garder un dynamisme dans la commune. Ce point a été détaillé dans d'autres rubriques. <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce point en tant que tel n'est pas la priorité du PCDR. - Le maintien et l'attrait des jeunes sur la commune a été abordé à travers d'autres points. |
| Services | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Enseignement fondamental bien présent sur le territoire communal</p> <p>☺ Nombreux services à destination des aînés (maison des aînés, résidence privée pour personnes âgées, etc.)</p> <p>☺ Existence de deux structures d'accueil de la petite enfance</p> <p>☺ <i>Ordi dispo à la bibliothèque et OCT</i></p> <p>☺ <i>Présence d'un animateur de rue pour les jeunes</i></p> <p>☺ Existence de différents moyens de communication vers la population</p> <p>☺ Offre en soins de santé encore bien présente</p> <p>☺ <i>Projet de maison médicale</i></p> | <p>☹ Population scolaire en diminution sur certaines implantations (Bande) <u>La CLDR insiste sur la nuance ; cela dépend fort d'un village à l'autre. Les parents mettent leurs enfants là où ils travaillent, ou à Marche pour qu'ils ne doivent pas changer d'école sur l'ensemble de leur scolarité.</u></p> <p>☹ Peu de solution de mobilité pour les PMR et faible niveau d'accessibilité <u>La CLDR rappelle l'existence du Proxibus et le véhicule du CPAS.</u></p> <p>☹ Pas d'Espace Public Numérique <u>La CLDR mentionne la salle des pc accessible à Forrières, les pc disponibles à l'Office du Tourisme ainsi qu'à la bibliothèque. C'est suffisant, mais peu connu : il faut mieux communiquer à ce sujet.</u></p> <p>☹ <i>Peu d'activités pour les jeunes et d'espaces d'accueil ; désintérêt et manque d'implication de ceux-ci</i></p> <p>☹ <i>Absence de véhicule d'intervention et de fléchage pour les secours hélicoptérés</i> <u>La CLDR s'étonne de cette réclamation des habitants et ne comprend pas bien de quoi elle est issue.</u></p> <p>☹ <i>Faible couverture par les réseaux de télécommunication en plusieurs endroits du territoire</i></p> | <p>👉 Thème coup de cœur de la popu : Solidarité intergénérationnel/services/logements</p> <p><i>Souhait émis par la population : prolonger l'autonomie des personnes âgées</i></p> <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver/protéger les services de proximité en milieu rural - développer les services aux aînés et anticiper le vieillissement de la population - développer les NTIC <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les services sont en effet bien développés. Par contre, la poste est régulièrement menacée. - On note une diminution de la fréquentation des écoles mais difficile d'en définir la cause (diminution démographique ?). Une classe à Grune va être fermée faute d'enfant. - L'offre en soin de santé est suffisante pour l'instant et la maison médicale devrait anticiper les besoins à l'avenir. - Il est souhaité de mieux encadrer les jeunes dans leurs activités et de les impliquer dans la vie locale. Une consultation spécifique de ce public est nécessaire. A voir si des liens avec le centre culturel peuvent être créés (pas d'activité au-dessus de 13 ans). - Le développement numérique est vu comme une obligation (pour le développement de la commune), il faut veiller à la fracture numérique. <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enjeu majeur pour la CLDR est le maintien des écoles dans les villages. C'est un lieu de vie, de rencontre entre parents/voisins, ... ça fait vivre le village ! - Pour optimiser et développer une série de services, il faudrait passer par les NTIC, et renforcer la couverture réseau sur le territoire. Cependant il est important de ne pas minimiser les risques des ondes sur la santé. - La dynamique jeunesse nécessite d'être encouragée et développée. Il faut pouvoir écouter les jeunes et partir de <u>leurs</u> besoins / souhaits pour mettre en place des projets. L'animateur de rue et les activités menées par la bibliothèque ont besoin de se mettre en phase avec les souhaits des jeunes. Une question essentielle demeure : les jeunes (15-16 ans et plus) ont-ils envie d'être encadrés ? - Les projets artistiques qui sortent de l'ordinaire avec les jeunes ont du succès, dès lors qu'on part de leur idée/souhait. (Exemple de projet de décoration « tag » par les jeunes du tunnel sous la N4 (? quel village) dont le thème global était le passage de la seconde guerre mondiale dans le village). |

| Culture, sport et loisirs | | |
|--|--|--|
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Existence d'un centre culturel avec une programmation diversifiée notamment vers les enfants et les jeunes</p> <p>☺ Qualité et dynamisme de la bibliothèque communale</p> <p>☺ <i>Présence d'artistes sur le territoire communal</i></p> <p>☺ Présence de nombreuses associations et activités avec une bonne dynamique villageoise</p> <p>☺ <i>Des traditions et coutumes locales toujours vivantes</i></p> <p>☺ Infrastructures villageoises qualitatives (maison rurale et maisons/salles de village)</p> <p>☺ Présence d'un complexe sportif et de différentes autres infrastructures sportives</p> | <p>☹ Hall omnisport nécessitant des travaux</p> <p>☹ <i>Concentration des infrastructures sportives sur Nassogne et Forrières La CLDR ne voit pas cela comme un élément négatif. On ne peut pas avoir tout cela dans chaque village.</i></p> | <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire de Nassogne une référence en matière de Sport nature (par exemple) - resserrer les liens au sein de la population, en particulier les liens intergénérationnels, veiller à ce que les relations humaines priment sur les échanges virtuels - développer des lieux d'entraide et d'échange au sein de la population <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau sport, les améliorations sont plutôt de type infrastructure : fuite dans le toit du tennis de tableau à Forrières et amélioration du hall sportif. Pour le hall sportif, il faudra voir si on le rénove ou si on construit un bâtiment plus adapté ailleurs. Si tout le monde s'accorde pour reconnaître la qualité de la programmation et des initiatives du centre culturel (Tilleulleries, Allons promener les chèvres...), celui-ci semble pourtant menacé. Comment préserver ce bel outil ? <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enjeu principal n'est pas tant de créer de nouvelles activités « sport nature », mais de mieux les encadrer. Ou du moins d'inciter à les pratiquer plus régulièrement, plus fréquemment, notamment en entretenant les infrastructures. Comme la marche nordique par exemple, ou les balades « 3x20 ». Les initiatives individuelles pourraient être mieux encourager, comme la marche nordique par exemple. - Les habitants sont fort satisfaits du centre culturel, et le disent volontiers. Cependant les employés du CC l'entendent très peu. Pour la CLDR, ce ne serait pas très bien perçu par le CC que le PCDR « se mêle de leurs affaires ». - En termes de cohésion sociale et de solidarité villageoise, il existe beaucoup de choses et d'initiatives en place, mais elles ne sont pas suffisamment communiquées. Les aînés maintiennent une grande cohésion entre les différents villages. « Chacun a sa vie aussi, ce qui existe est pas mal et on n'a pas à se plaindre. Celui qui ne s'intègre pas, c'est parce qu'il n'en a pas envie et qu'il ne participe pas aux activités organisées ». - La découverte de la commune avec les nouveaux habitants était une super activité. Il faut la refaire ! En ce moment un travail est en cours pour réaliser un cahier de la commune à distribuer aux nouveaux habitants, ainsi que l'offre d'entrées au Centre Culturel. |

➔ 3 enjeux prioritaires pour l'axe « Vivre à Nassogne » :

Groupe 1 :

1. Mieux accompagner les jeunes et les intégrer dans la vie communale
2. Développer la convivialité, les services et l'économie solidaire
3. Diversifier les services aux aînés

Groupe 2 :

1. Booster la dynamique jeunesse
2. Développer l'encadrement des « sport nature »
3. Améliorer la performance des services avec l'aide des NTIC

Groupe 3 :

1. Attirer les jeunes et les garder
 - Logements tremplins
 - Logements légers
 - Créer des clubs des jeunes pour les villages qui n'en ont pas
 - Transformer certaines écoles en écoles alternatives (demander d'abord aux enseignants si ça les motive)
 - Créer de l'emploi via le tourisme
 - Réaliser un nouveau lotissement communal (Rue de Masbourg à Nassogne)
 - Améliorer la mobilité ; compléter le réseau touristique Hargimont-Harsin
2. Attirer de jeunes médecins
 - Logements tremplins
 - Construire des cabinets ruraux (vérifier si le projet en cours est suffisant)
3. Proposer des alternatives pour les aînés : éviter l'isolement
 - Centre communautaire

| HABITER A NASSOGNE | | |
|--|---|---|
| Environnement | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Territoire marqué par sa situation entre Famenne et Ardenne offrant des contrastes particulièrement intéressants</p> <p>☺ Réseau hydrographique dense structurant le territoire avec un bon état écologique</p> <p>☺ Richesse naturelle du territoire (Natura 2000, SGIB, forêt etc.)</p> <p>☺ Participation au Geopark « Famenne-Ardenne », au contrat de rivière de la Lesse, au PCDN, etc.</p> <p>☺ <i>Commune MAYA</i></p> <p>☺ <i>Aides aux particuliers en faveur de la nature (potagers publics, distribution d'arbres, etc.)</i></p> <p>☺ Très grande qualité paysagère du territoire</p> | <p>☹ Problématique des zones inondables sur une bonne partie du territoire</p> <p>☹ Fragilité des habitats naturels (fragmentation) <u>La CLDR se demande si c'est typique de Nassogne ou plus large ?</u></p> <p>☹ Paysage déstructuré le long de la N4 (porte d'entrée du territoire)</p> <p>☹ <i>Absence d'Eco-Conseiller et gestion parfois inappropriée (fauchage bord de route et taille des haies inappropriés) Le recrutement est en cours.</i></p> | <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire des zones rurales les premières défenseuses de la biodiversité (= force du monde rural, distinction positive monde urbain-monde rural) <p><i>Souhaits émis par une partie de la popu : devenir une commune maya et zéro pesticide tant dans l'espace public que privé</i></p> <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les habitants sont « habitués » à vivre dans un cadre naturel de qualité, actuellement la nature et les paysages ne sont pas soumis à pression* mais il ne faut pas perdre de vue la préservation de ce patrimoine à court, moyen, long terme. La nature peut être « belle » à l'œil mais fragile au niveau de sa biodiversité. La commune doit être exemplaire dans sa gestion (bords de route, taille des arbres et haies...). Il faut relever le défi du « zéro pesticide » au niveau privé et public, ce qui nécessite un accompagnement (+ quid des agriculteurs ?). - La sécheresse, les scabies menacent la forêt. Vers quel type de gestion et de reboisement faut-il aller ? La commission forêt s'interroge sur ce point, il faut l'associer à l'élaboration du PCDN. - De même, il faudrait mieux connaître la vision et les axes de travail du PCDN et voir comment le PCDN peut renforcer cette dynamique. <p><i>*N.B. : les poulaillers industriels ont un impact sur l'environnement, les nappes phréatiques et les paysages Le revêtement de la N4 cause des nuisances sonores (changer de revêtement ?)</i></p> <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reconnexion des fragments écologiques est une mission que pourrait assurer le PCDN. Les actions menées par le Géopark pourraient aller dans ce sens également. - La CLDR exprime que le respect de l'environnement est spontané pour les habitants, « nous sommes habitués à respecter l'environnement depuis toujours ». Le cadre naturel préservé est considéré comme un acquis. - Il faut continuer dans ce sens, et aller plus loin: <ul style="list-style-type: none"> o Devenir Commune Bio ? o Devenir Commune Zéro déchets ? o Devenir Commune Zéro pesticides ? (Rencontre à organiser avec la Commission agricole) o Plan Maya, potagers publics, gestion des cimetières... <p>➔ Ces initiatives ne devraient être que des mesures parmi d'autres : il faut développer une volonté forte, un enjeu écologique global prépondérant qui regrouperait ces différentes initiatives et les inscrirait dans un cadre plus large.</p> |
| Cadre bâti, patrimoine et aménagement du territoire | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Noyaux villageois aux caractéristiques traditionnelles de qualité <i>et bien entretenus</i></p> <p>☺ Places à Nassogne et à Forrières constituant de véritables lieux de convivialité</p> <p>☺ <u>Plaine de jeux à Ambly</u></p> <p>☺ Patrimoine riche et diversifié dans l'ensemble des villages</p> <p>☺ Existence d'un schéma de développement communal et RGBSR sur le village de Lesterny</p> <p>☺ Adhésion à la MUFA et existence d'une CCATM</p> | <p>☹ Bâti récent généralement en rupture avec les caractéristiques traditionnelles de l'habitat ; <i>développement de l'habitat en ruban</i></p> <p>☹ Peu d'espaces publics aménagés dans les autres villages</p> <p>☹ <i>Présence de quelques chancre (site de l'ancien Metropolis)</i></p> <p>☹ Pas de mention de Nassogne dans les documents régionaux de référence (SDT)</p> | <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'ici la commune n'est pas trop malmenée par le développement de l'habitat en ruban. Il faudrait voir s'il y a des zones à risque au plan de secteur. Parfois, il y a des terrains bien mis pour densifier au cœur des villages mais les propriétaires ne se décident pas à lotir car la procédure est lourde et coûteuse. Il faudrait en faire le cadastre pour voir combien de logements cela pourrait représenter. Les terrains de la rue des bruyères ont été achetés par les voisins soucieux de garder le calme, l'objectif d'avoir des terrains attractifs pour accueillir des jeunes n'a pas du tout été atteint ! <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faudrait pouvoir mieux valoriser et préserver le patrimoine bâti de qualité. La commune a entamé des procédures de classement qu'il faut poursuivre. Un bâtiment de qualité classé permet d'assurer un maintien de la qualité. - La densification des villages doit être encouragée pour lutter contre l'étalement des habitations le long des routes. Une solution serait que la commune puisse devenir propriétaire de terrain qui appartiennent à la fabrique d'église, et qui pourraient servir de terrain à bâtir à proximité des cœurs de villages. C'est une démarche à mener par la commune. - L'enjeu de convivialité est important pour le maintien d'une activité et d'une vie dans les villages. Le PCDN devrait permettre de développer un lieu de convivialité dans les villages qui n'en bénéficient pas encore (bancs, placette, ...) |
| Gestion environnementale | | |
| Points positifs | Points négatifs | Pistes de réflexion |
| <p>☺ Gestion communale de l'exploitation et de la distribution d'eau</p> | <p>☹ Faible taux d'égouttage (Les stations d'épuration prévues ne sont pas créées)</p> | <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le problème des déchets le long des routes est désespérant, on ne trouve pas la solution. |

| | | |
|---|--|--|
| <p>☺ Existence d'un parc à conteneurs et d'un tri sélectif</p> | <p>☹ Faible niveau de protection des captages</p> <p>☹ <i>Nombreuses incivilités (déchets, feux, etc.)</i></p> | <p>- Les ressources en eau pourraient être mieux exploitées à Nassogne. Cela nécessite un investissement au départ mais le retour sur investissement serait rapide.</p> <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau de distribution d'eau mériterait des travaux d'entretien et de renouvellement : 80% des conduites devraient être remplacées, ainsi que le réseau d'égouttage. De nouveaux forages devraient être envisagés, surtout si la commune souhaite rester propriétaire du réseau. L'encouragement d'installation de citernes à eaux de pluie est une initiative supplémentaire pour l'enjeu écologique global. - Les incivilités restent trop souvent impunies. Il faut pouvoir agir à ce sujet par la sensibilisation et l'éducation. Cette démarche rejoint l'enjeu écologique global. La sensibilisation passerait entre autre par l'arrêt des gobelets et vaisselles jetables lors des événements sur la commune, ainsi que d'autres initiatives à encourager. La sensibilisation devrait passer également par les écoles, avec un accompagnement des institutrices.eurs. |
| <p>Logement</p> | | |
| <p>Points positifs</p> <p>☺ Taux de renouvellement important du bâti (constructions récentes et rénovation du bâti)</p> <p>☺ Pression immobilière contenue</p> <p>☺ Nombre important de logements publics à finalité sociale <i>et mise en œuvre de lotissements communaux</i></p> | <p>Points négatifs</p> <p>☹ Typologie de logements peu adaptée à l'évolution socio-économique actuelle (peu de « petites » maisons et appartements)</p> <p>☹ Proportion importante de bâti ancien</p> <p>☹ Pression foncière relativement importante et raréfaction des terrains à bâtir mis à disposition</p> <p>☹ <i>Difficulté d'accès au logement</i></p> | <p>Pistes de réflexion</p> <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repenser nos modes d'habitat (collectif, spécifique aux différents publics,...) <p><i>Souhaits émis par la population : diversifier l'offre en logement, faciliter l'accès au logement pour les jeunes</i></p> <p>Groupe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le coût de l'immobilier est variable selon les villages (Grune, Ambly, Nassogne sont plus chers) mais se loger devient difficile, en particulier pour les jeunes. Il faut diversifier l'offre en logement pour les aînés et pour les jeunes. Pour faire évoluer les choses, il faut repenser nos modes d'habitats, investiguer d'autres pistes (community land trust, bail emphytéotique, habitat léger). <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enjeu du logement est le manque de logement de petite taille, pour un public allant des jeunes souhaitant s'installer, aux ménages monoparentaux, ainsi qu'aux aînés. |
| <p>Energie</p> | | |
| <p>Points positifs</p> <p>☺ Dynamique énergétique et nombreux projets publics en faveur des économies d'énergie et des productions d'énergies renouvelables</p> <p>☺ Panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux</p> <p>☺ Primes communales en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables</p> | <p>Points négatifs</p> <p>☹ Coût important lié à la consommation énergétique des bâtiments communaux</p> | <p>Pistes de réflexion</p> <p>👉 Thème coup de cœur de la popu : une commune autonome en énergie (URE et Production)</p> <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> <p>poursuivre les efforts en matière d'énergie renouvelable</p> <p>Groupe 1 :</p> <p>La transition énergétique est un enjeu majeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A voir quelles ressources locales on peut utiliser et mieux s'y retrouver dans les discours divergents (coût écologique de panneaux solaires et d'éoliennes en fin de vie, impact sur la biodiversité et les habitants des éoliennes, possibilité de petites éoliennes à axe verticale, nuisance d'une unité de biométhanisation, possibilité de partage de la production...). Quelles sont les possibilités de raccordement au gaz de ville ? - Des efforts URE sont faits pour les bâtiments publics mais un enjeu important reste au niveau privé. Beaucoup de jeunes achètent une maison ancienne mais non pas les moyens d'améliorer les performances énergétiques : ne peut-on pas envisager un prêt communal 0%. <p>Groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux liés à l'énergie rejoignent le souhait d'un enjeu écologique global dans le PCDR : inciter l'isolation des bâtiments, encourager les initiatives en énergie durable, investiguer les possibilités éoliennes (éolienne citoyenne ?), viser l'autonomie énergétique des bâtiments communaux et développer le circuit-court du bois. - Il est nécessaire également de mieux communiquer sur la production électrique des panneaux solaires installés sur les bâtiments communaux, afin de sensibiliser et inciter les habitants à en installer sur leur habitation. |
| <p>Mobilité</p> | | |
| <p>Points positifs</p> <p>☺ Bonne accessibilité routière (notamment via la N4)</p> | <p>Points négatifs</p> <p>☹ <i>Sentiment d'insécurité routière (vitesse)</i></p> <p>☹ <i>Nuisances sonores liées à la N4</i></p> | <p>Pistes de réflexion</p> <p>👉 Thème coup de cœur de la popu</p> <p>Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :</p> |

| | | |
|---|---|--|
| <p>☺ Pas de problématique « objective » en matière de sécurité routière</p> <p>☺ Situation sur la ligne SNCB 162 « Namur – Luxembourg » (halte à Forrières) et sur la ligne express TEC 88 « Bastogne – Namur » (arrêt à Bande)</p> <p>☺ Service du Proxibus</p> <p>☺ Trottoirs aménagés sur le centre de Nassogne</p> <p>☺ Nombreuses possibilités de déplacements de « loisirs » (Pays de Famenne)</p> | <p>☹ Faible desserte et peu de services à la halte de Forrières</p> <p>☹ Faibles fréquences des bus (horaires scolaires)</p> <p>☹ Faiblesse des infrastructures pour les déplacements lents « utilitaires »</p> <p>☹ Tronçons actuellement manquants dans les itinéraires de loisirs</p> <p>☹ Très forte dépendance à la voiture</p> <p>☹ <i>Pas d'initiative covoiturage</i></p> | <p>- redonner une place au piéton, continuer les efforts en matière sécurité routière (rem : la popu est ambiguë : roule trop vite/se plaint de la vitesse – demande des aménagement- se plaint du bruit des casses vitesse...)</p> <p>Groupe 1 :</p> <p>- La sécurité routière reste un axe important pour les habitants et pour prendre de la hauteur, la question est de voir quelle vie on veut dans nos villages ? Comment on s’y déplace ? Comment on partage nos routes, l’espace-rue, les espaces publics ? Il faut favoriser la mobilité douce au centre et entre les villages.</p> <p>Groupe 2 :</p> <p>Les enjeux liés à la mobilité rejoignent également l’enjeu écologique global :</p> <p>- Les initiatives telles que le covoiturage pourraient être mises en place et optimisées via les NTIC</p> <p>- Les infrastructures de mobilité douce sont prioritaires à développer. Le tourisme a déjà fait beaucoup, il faut s’orienter vers une mobilité utilitaire, et viser la liaison entre les « nœuds » de transports en commun.</p> |
|---|---|--|

➔ 3 enjeux prioritaires pour l’axe « Habiter à Nassogne » :

Groupe 1 :

- S’engager dans la transition énergétique tant au niveau des pouvoirs publics que des citoyens
- Faciliter la mobilité douce et penser autrement notre cadre de vie pour un espace-rue partagé
- Diversifier l’offre en logements pour rencontrer les besoins de publics spécifiques et repenser nos modes d’habitats (mixité, habitat alternatif...)
- Préserver le cadre naturel et la biodiversité tant au niveau public que privé, relever le défi d’être une commune « zéro pesticide »

Groupe 2 :

- S’engager dans une démarche écologique globale, reprenant l’ensemble des thématiques du PCDR
 - Développer les énergies renouvelables, sensibilisation et incitations auprès des habitants, exemple à montrer avec les bâtiments communaux
 - Développer des plateformes ou outils NTIC pour le covoiturage
 - Développer une mobilité douce utilitaire
 - Encourager les initiatives Bio, zéro pesticides, zéros déchets...
 - ...
- Développement un lieu de convivialité dans les villages qui n’en bénéficient pas encore

Groupe 3 :

1. Engager un éco-conseillé pour préserver le paysage et nos richesses naturelles :
 - Faire appliquer le schéma de structure
 - Réaliser un audit environnemental de la commune et cibler les améliorations à faire en matière d’énergie
 - Envie de devenir une commune encore plus verte (zéro pesticides) et réaliser des formations tant pour les adultes que pour les enfants sur ce thème très vaste.
 - Sensibiliser les agriculteurs sur une autre manière de travailler pour limiter les inondations
 - Remplacer l’éclairage public par un éclairage moins énergisant et minimiser la pollution visuelle
2. Etre au top au niveau du système d’épuration ; ne plus rien rejeter de non traité dans nos cours d’eau.
3. Améliorer le centre de Forrières :
 - Route et trottoirs
 - Égouttage
 - Façades
 - Nouveaux luminaires